



# STRATEGIE LOCALE DE GESTION DURABLE DE LA BANDE COTIERE

Dispositif « Notre littoral pour demain »

Compte-rendu Atelier Citoyens du 29/09/2021



Octobre 2021



# STRATEGIE LOCALE DE GESTION DURABLE DE LA BANDE COTIERE

## Dispositif « Notre littoral pour demain »

|       |   |   |
|-------|---|---|
| 1.1   | PRESENTATION DE LA DEMARCHE « NOTRE LITTORAL POUR DEMAIN »..... | 3 |
| 1.2   | DIAGNOSTIC DE LA VULNERABILITE TERRITORIALE .....               | 3 |
| 1.3   | LA STRATEGIE PROPOSEE .....                                     | 4 |
| 1.4   | PRESENTATION DU PROGRAMME D'INTERVENTIONS ENVISAGE .....        | 4 |
| 1.4.1 | Restitution table CU Caen la mer .....                          | 4 |
| 1.4.2 | Restitution table Coeur de Nacre.....                           | 6 |
| 1.4.3 | Restitution table Normandie Cabourg Pays d'Auge.....            | 7 |
| 1.5   | CONCLUSION ET PERSPECTIVES .....                                | 8 |
| 1.6   | LISTE DES PARTICIPANTS (48).....                                | 9 |



## 1.1 PRESENTATION DE LA DEMARCHE « NOTRE LITTORAL POUR DEMAIN »

L'introduction de l'Atelier Citoyens est réalisée par Romain Bail (Vice-Président à Caen la mer) présentant le contexte et l'origine de la démarche. Il rappelle que ce projet conduit, à l'échelle des 3 EPCI, a pour objectif d'apporter une vision de la vulnérabilité potentielle « extrême » du territoire permettant de connaître les priorités de l'action publique en matière d'aménagement face au changement climatique. Il indique également que la stratégie gestion durable de la bande côtière repose sur des orientations et non des décisions. Il s'agit bien de projections à court et moyen termes, sachant que se projeter à 20 ans reste envisageable, alors que le faire à 50 et 100 ans reste encore complexe.

Olivier Colin (Vice-Président Normandie Cabourg Pays d'Auge) rappelle que la démarche conduite demeure théorique avec une dimension prospective, permettant d'avoir une vision à court, moyen et long terme du potentiel devenir du territoire.

Romain Bail ajoute que l'étude est en cohérence avec les résultats du GIEC Normand (<https://www.normandie.fr/giec-normand>), ainsi que les Plans de Prévention des Risques existants, outils réglementaires et opposables de l'Etat. Il conclut en indiquant que la démarche va se poursuivre avec la mise en œuvre de la stratégie et du programme d'interventions dans le cadre d'un « Notre Littoral Pour Demain 2 ». Ce volet 2 permettra d'aller plus finement vers des réalités foncières, voire prescriptives de la part des collectivités, en complément des documents réglementaires de l'Etat d'ores et déjà applicables.

Enfin Olivier Colin rappelle l'intérêt de travailler sur les différents aléas et leurs impacts sur le territoire, et suggère d'intégrer à la réflexion à venir, les effets liés au ruissellement et à la pluviométrie, autrement dit l'eau au sens propre et global. Il illustre en indiquant qu'il conviendra de voir la perméabilité à la parcelle. Il termine par un focus sur le rôle des espaces naturels face au changement climatique. Il cite l'exemple des Marais de la Dives et leur effet tampon protecteur.

Nicolas Delahaye (Vice-Président à Cœur de Nacre) indique qu'il s'agit d'une démarche permettant d'avoir une vision d'ensemble, avec une logique préventive et de sensibilisation, d'amélioration des connaissances. Elle permettra aux éventuels successeurs élus d'avoir un état des lieux et une feuille de route. Il s'agit d'une démarche théorique dont l'intérêt est de mieux encadrer et d'anticiper les aménagements futurs.

## 1.2 DIAGNOSTIC DE LA VULNERABILITE TERRITORIALE

Suite à la présentation du diagnostic et aux questions des participants, plusieurs précisions ont été apportées :

- La carte « aléas sur le territoire d'étude » représente un état des lieux actuel des aléas. Elle se base, en partie, sur les données des Plans de Prévention des Risques (exemple : zone submergée pour le scénario PPR à 100 ans = 60 cm).
- L'analyse de la vulnérabilité potentielle future repose sur une projection statique des niveaux d'eau (liés aux aléas de submersion, d'inondation par débordement de cours d'eau et par remontée de nappes) sur la topographie existante. Les niveaux d'eau pris en compte reposent sur les valeurs médianes d'élévation du niveau marin définies dans le scénario le plus pessimiste du GIEC 2019. Les échéances considérées sont les suivantes : 20, 50, 100 ans.
- La méthode d'analyse de la vulnérabilité a pour postulat la transparence hydraulique des ouvrages, et donc ne prend pas en compte leur fonctionnalité, ni celle d'effet tampon des éléments naturels type marais. Par ailleurs le démarche n'a pas fait l'objet de modélisation hydrodynamique. L'étude est donc « maximisante », mais de ce fait permet de visualiser les situations potentiellement les plus défavorables.

Romain Bail rappelle qu'il s'agit de porter une vision attentive à court terme (20 ans) sur les espaces géographiques les plus vulnérables où l'action doit être priorisée, mais que la réflexion devra se poursuivre sur le moyen et long termes.

Il rappelle l'importance d'avoir une vision globale allant au-delà des Plans de Prévention des Risques, outil opposable et réglementaire de l'Etat.



Enfin, il indique également que la méthode utilisée pour établir la vulnérabilité potentielle du territoire présente plusieurs limites, et que des études complémentaires pourront être menées. Il cite notamment des expertises éventuelles à mener à certains endroits pour tenir compte des infrastructures et ouvrages, ou encore le rôle protecteur des espaces rétro-littoraux.

## 1.3 LA STRATEGIE PROPOSEE

Romain Bail rappelle que la stratégie repose sur des orientations définies dans le cadre d'ateliers avec les élus présents des 3 territoires.

S'agissant de l'orientation relative à la solidarité intercommunautaire modérées, il indique vouloir rajouter aussi la solidarité intracommunautaire, facteur de réussite pour les réflexions à mener face au changement climatique.

Olivier Colin indique que les modes de gestion sont évolutifs et à préciser sur certains secteurs.

## 1.4 PRESENTATION DU PROGRAMME D'INTERVENTIONS ENVISAGE

Préalablement au travail de groupe, quelques suggestions en plénière ont été apportées concernant le programme d'interventions :

- Pour l'intervention T2 « *Identifier les outils financiers publics et privés pour la mise en œuvre de la stratégie et les outils techniques pour le montage de projet de réduction de la vulnérabilité du territoire* », Romain Bail attire notamment l'attention sur le futur projet de loi Climat et résilience, qui pourrait à certains endroits autoriser par exemple des propriétaires à construire, sous réserve de qu'ils provisionnent un capital leur permettant de déconstruire dans le futur ou remettre le terrain en l'état initial, quand l'habitation sera au fait concret des aléas ;
- Pour l'intervention T3 « *Mettre en œuvre des logiques de mutualisation et de péréquation des moyens à l'échelle intercommunale pour la mise en œuvre de la stratégie* », il faut ajouter l'échelle intracommunautaire (en cohérence avec l'orientation prise précédemment) ;
- Pour l'intervention T5 « *Elaborer une campagne de sensibilisation sur les risques liés au changement climatique et communiquer sur les solutions proposées par la stratégie NLPD* », il faut ajouter « une campagne d'information et de sensibilisation » ;
- Pour l'intervention T21 « *Prioriser les actions et la planification du repli stratégique pour les enjeux des secteurs les plus vulnérables* », Olivier Colin indique qu'il faudrait rajouter le terme « Identifier » avant « Prioriser ».

### 1.4.1 Restitution table CU Caen la mer

| N° | Interventions   | Modifications et remarques  |
|----|---|---|
| T3 | Mettre en œuvre des logiques de mutualisation et de péréquation des moyens à l'échelle intercommunale pour la mise en œuvre de la stratégie | - Faire apparaître une solidarité totale derrière la logique de mutualisation<br>- Attention au risque de désolidarisation<br>- Intégrer la solidarité intracommunautaire |
| T4 | Poursuivre le chantier juridique / réglementaire / urbanistique à l'échelle locale pour permettre la mise en œuvre de la stratégie          | - Rajouter la poursuite des études et recherches scientifiques (besoin d'étayer les actions sur des faits scientifiques)  |



|     |  |  |
|-----|--|--|
| T5  | Elaborer une campagne de sensibilisation sur les risques liés au changement climatique et communiquer sur les solutions proposées par la stratégie NLPD            | - Associer la sensibilisation à une logique de formation « opérationnelle » (former la population aux risques auxquels elle est exposée dans les espaces les plus vulnérables, les médias, les élus etc.)<br>- Définir les intervenants en charge des opérations de communication et d'informations  |
| T6  | Poursuivre le développement de la connaissance et surveiller l'évolution du trait de côte sableux  | - Associer et faire intervenir le GIEC normand pour la mise en œuvre de l'intervention<br>- Rajouter le suivi du niveau de la mer  |
| T8  | Caractériser les phénomènes multirisques liés aux inondations  | - Prendre en compte la concomitance des aléas  |
| T10 | Surveiller l'évolution des enjeux naturels et socio-économiques du territoire  | - Evaluer les surcoûts liés aux aléas  |
| T11 | Surveiller l'évolution des ouvrages de protection déclassés ou abandonnés  | - Remplacer le terme « Surveiller » par « Veiller à l'évolution ... »  |
| L5  | Hermanville sur Mer - Elaborer un plan de gestion des ouvrages hydrauliques d'évacuation des eaux en prenant en compte le changement climatique                    | - Ne pas limiter cette intervention à la ville de Hermanville-sur-Mer mais à toutes les communes concernées par la gestion d'ouvrages hydrauliques   |
| T20 | Favoriser la recherche pour une meilleure connaissance et gestion des risques littoraux  | - Remplacer le terme « Favoriser » par « Soutenir la ... »<br>- Définir au préalable les lacunes et manques de connaissances<br>- Ne pas se focaliser que sur le littoral mais aussi sur l'intérieur des terres  |
| T23 | Monter un groupe de réflexion sur l'adaptation des habitations pour réduire leur vulnérabilité et sur le développement d'une filière normande "adaptation du bâti" | - S'appuyer sur les acteurs déjà concernés<br>- Associer les professionnels<br>- Remplacer « Monter un groupe de réflexion » par un verbe d'action plus engageant et directif<br>- Rajouter « durable » à la suite de « Monter un groupe de réflexion sur l'adaptation de l'offre touristique... »<br>- Rajouter une action relative aux réseaux (routes, secours, eau, électricité, chauffage etc...) |
| T24 | Monter un groupe de réflexion sur l'adaptation des activités agricoles / industrielles / artisanales pour réduire leur vulnérabilité                               |  |
| T25 | Monter un groupe de réflexion sur l'adaptation des ports pour réduire leur vulnérabilité   |  |
| T26 | Monter un groupe de réflexion sur l'adaptation de l'offre touristique en zone vulnérable   |  |



## 1.4.2 Restitution table Cœur de Nacre

| N°  | Interventions  | Modifications et remarques   |
|-----|--|--|
| T5  | Elaborer une campagne de sensibilisation sur les risques liés au changement climatique et communiquer sur les solutions proposées par la stratégie Notre Littoral Pour Demain                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser un vocabulaire commun (attention à la sémantique)</li> <li>- Intégrer des aspects plus positifs dans la présentation (être moins anxiogène)</li> <li>- Décliner des supports de communication accessibles à toutes les générations</li> <li>- Privilégier certaines cibles (habitants en zones vulnérables, enfants)</li> <li>- Développer une réflexion sur : Comment cibler les personnes qui ne se sentent pas concernées ou dans le déni ? Comment développer une culture du risque ?</li> <li>- Identifier les bonnes modalités d'animation pour faciliter les prises de conscience</li> <li>- Faciliter l'accompagnement des changements de comportement</li> <li>- Capitaliser les connaissances des habitants sur les risques</li> </ul> |
| L1  | CC Cœur de Nacre - Réaliser des études hydrodynamiques complémentaires pour affiner les niveaux d'inondation et de submersion marine   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectif : connaître la pertinence des ouvrages à court, moyen et long termes</li> </ul>  |
| L6  | CC Cœur de Nacre – Réaliser une étude hydraulique pour qualifier le rôle et l'efficacité des ouvrages de protection littorale en prenant en compte le changement climatique  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- A rattacher à la thématique « Accompagnement des processus naturels »</li> </ul>  |
| T15 | Réaliser une étude à l'échelle territoriale permettant de localiser les sites nécessitant une intervention de lutte vis-à-vis des risques littoraux et proposant des solutions innovantes ou fondées sur la nature | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eclaircir la sémantique entre lutte dure et douce pour les ouvrages</li> </ul>  |
| T16 | Réaliser les études techniques détaillées et lancer les maîtrises d'œuvre d'ouvrages de protection dure  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer la pertinence des matériaux à choisir pour la lutte en dure, à court, moyen et long termes</li> </ul>   |
| T17 | Réaliser les études techniques détaillées et lancer les maîtrises d'œuvre d'ouvrages de protection dure  |  |
| T19 | Mener un groupe de réflexion sur le devenir et les modes de gestion des plages   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappeler l'usage multiple des plages</li> <li>- Constituer un groupe de réflexion en intégrant les acteurs du tourisme (exemple : labour profond des plages avant la saison touristique)</li> </ul>   |
| T20 | Favoriser la recherche pour une meilleure connaissance et gestion des risques littoraux  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancer des expérimentations relatives à l'utilisation de nouveaux matériaux pour les protections de lutte dure ou douce</li> </ul>  |
| T22 | Adapter les règles d'urbanisation pour les secteurs les plus vulnérables   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler la résilience des zones les plus vulnérables</li> <li>- Préserver l'identité du territoire (architecture du front de mer)</li> </ul>   |





|     |  |   |
|-----|--|---|
| T24 | Monter un groupe de réflexion sur l'adaptation des activités agricoles / industrielles / artisanales pour réduire leur vulnérabilité                   | - Associer les chambres de commerce et d'industrie, d'artisanat et d'agriculture, les organismes de formation (vision d'avenir)     |
| T25 | Monter un groupe de réflexion sur l'adaptation des ports pour réduire leur vulnérabilité   | - Associer les entreprises de ferry, les pêcheurs, les plaisanciers, les entreprises de réparation navale, le conseil départemental |
| T27 | Promouvoir des démarches d'adaptation pilote sur le territoire   | - S'inspirer des démarches réalisées à l'étranger au travers d'un benchmark   |
| L9  | Lancer une étude sur les possibilités de diminution de l'imperméabilisation des sols   | - Travailler à l'échelle de la parcelle avec les citoyens   |
| L11 | Suivre l'évolution des risques au droit de la STEP (poste de refoulement notamment) pour mieux anticiper la stratégie de protection et/ou d'adaptation | - Mettre en sécurité les équipements face à la montée des eaux  |

### 1.4.3 Restitution table Normandie Cabourg Pays d'Auge

| N°  | Interventions  | Modifications et remarques   |
|-----|--|--|
| T3  | Mettre en œuvre des logiques de mutualisation et de péréquation des moyens à l'échelle intercommunale pour la mise en œuvre de la stratégie  | - Définir des priorités sur les thèmes, aspects à mutualier                |
| T5  | Elaborer une campagne de sensibilisation sur les risques liés au changement climatique et communiquer sur les solutions proposées par la stratégie NLPD  | - Intervention primordiale<br>- Nécessité d'avoir des cartes plus précises |
| T6  | Poursuivre le développement de la connaissance et surveiller l'évolution du trait de côte sableux  | - Surveiller le trait de côte sableux à Dives-sur-mer                      |
| T7  | Poursuivre le développement de la connaissance sur l'aléa inondation par remontée de nappe et surveiller l'évolution de sa salinisation  | - A réaliser sur le territoire de NCPA                                     |
| L3  | CC NCPA - Intégrer la problématique de l'adaptation au changement climatique sur la bande côtière aux scénarios de gestion hydraulique des marais de la Dives  | - Besoin de réaliser une étude d'impact à Sallenelles                      |
| T15 | Réaliser une étude à l'échelle territoriale permettant de localiser les sites nécessitant une intervention de lutte vis-à-vis des risques littoraux et proposant des solutions innovantes ou fondées sur la nature | - Ne plus urbaniser sur les terres agricoles                               |



|     |  |  |
|-----|--|--|
| T21 | Prioriser les actions et la planification du repli stratégique pour les enjeux des secteurs les plus vulnérables | - Définir un calendrier de mise en œuvre   |
| L9  | Lancer une étude sur les possibilités de diminution de l'imperméabilisation des sols                             | - Intégrer la thématique de ruissèlement dans la réflexion de « Notre Littoral Pour Demain 2 » |

## 1.5 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Romain Bail, conclut la séance en indiquant que la stratégie concerne l'ensemble des acteurs du territoire. Il ne s'agit pas d'un sujet uniquement d'élus, il y a un besoin d'appropriation de la part de la population, y compris dans leur quotidien.

A l'issue des échanges, il voit 3 axes principaux à travailler prochainement :

- la gouvernance : le bon niveau et la bonne échelle de mise en œuvre ;
- la temporalité : prioriser les interventions, travailler en premier les urgences ;
- les financements : trouver les bons montages financiers permettant de rendre effective les actions listées.

Il note aussi l'importance dans le cadre d'un « Notre Littoral Pour Demain 2 », de décliner les objectifs généraux en opérationnel, ou encore de traduire le programme d'intervention dans les documents d'urbanisme.

Olivier Colin et Nicolas Delahaye (Vice-Président Cœur de Nacre) rappellent l'importance de la concertation et souhaitent organiser de nouvelles réunions publiques du même type sur leur territoire.

Romain Bail termine en rappelant la nécessité de travailler à 3 EPCI, échelle cohérente pour mener une réflexion sur le changement climatique.

Il ajoute qu'il s'agit donc d'un travail dans lequel doivent s'engager ensemble tous les acteurs : collectivités (communes, EPCI, Département, Région), État, acteurs locaux et chambres consulaires, scientifiques.

Enfin la relation à la population est un point essentiel pour informer et sensibiliser au mieux sans pour autant être anxiogène. Il conviendra de continuer à échanger sur ces sujets courant 2022.





## 1.6 LISTE DES PARTICIPANTS (48)

| Nom      | Prénom  | Lieu de résidence  |
|----------|---------|--|
| BAIL     | Romain  | Maire de Ouistrehem / Vice-Président Caen la mer               |
| COLIN    | Olivier | Maire de Houlgate Vice-président Normandie Cabourg Pays d'Auge |
| DELAHAYE | Nicolas | Maire de Anisy / Vice-Président Cœur de Nacre                  |
| RAGOT    | Chloé   | Chargée de mission Caen la mer                                 |
| TRUCHY   | Laurent | Directeur Adjoint Caen la mer                                  |

| Nom             | Prénom        | Lieu de résidence     |
|-----------------|---------------|-----------------------|
| AZAMBOURG       | Christèle     | Dives-sur-Mer         |
| ARCHAUX         | Edith         | Ouistreham            |
| BEC             | Ghislaine     | Ouistreham            |
| BEINER          | Monique       | Ouistreham            |
| BEINER          | Jean Marc     | Ouistreham            |
| BERTHELOT       | Yves          | Houlgate              |
| BIARD           | Yvan          | Courseulles-sur-Mer   |
| BORNER          | Sophie        | Ouistreham            |
| BOUVY           | Bertrand      | Ouistreham            |
| CHAPALAIN       | Edwige        | Ouistreham            |
| CHAUCEURD       |               | Ouistreham            |
| DAURES          | Benoît        | Caen                  |
| DELALANDE       | Rolande       | Douvres-la-Délivrande |
| DILLEE          | Yolande       | Ouistreham            |
| DUMONT          | Frédéric      | Cabourg               |
| DUMONT          | Annick        | Cabourg               |
| DUPUIS          | Thérèse       |                       |
| EL KADDOUMI     | Anne          | Ouistreham            |
| GEORGET         | Yvon          | Ouistreham            |
| GOUPIL          | Marie Agnès   | Cabourg               |
| HEBERT          | Michèle       | Ouistreham            |
| HEIJENS         | Vincent       | Gonneville-en-Auge    |
| HITIER          | Bruno         | Ouistreham            |
| JEAN            | Brigitte      | Langrune-sur-Mer      |
| JOLIMAITRE      | Marie-Thérèse | Saint-Aubin-sur-Mer   |
| JOLIMAITRE      | Jean-Pierre   | Saint-Aubin-sur-Mer   |
| LE PEN          | Pierre        | Caen                  |
| LEBOUTET BARELL | Hélène-Claire | Cabourg               |
| LEFAUCCONNIER   | Bernard       | Douvres-la-Délivrande |
| MASSELIN        | Yolande       | Sallenelles           |
| MILFORD         | Françoise     | Sallenelles           |
| MORLAY          | Jean-François | Hermanville-sur-Mer   |
| NOËL            | Nadia         | Dives-sur-Mer         |
| POILPOT         |               | Ouistreham            |
| RUSSEL          | Eudes         | Cabourg               |
| SCINDLER        | Sylvie        | Ouistreham            |
| SURGET          | Jean-Marc     | Douvres-la-Délivrande |
| SURGET          | Elizabeth     | Douvres-la-Délivrande |
| TURMEL          | Alain         | Luc-sur-Mer           |
| TURMEL          | Nelly         | Luc-sur-Mer           |
| VERDET          | Thierry       | Merville-Franceville  |
| VERDET          | Alienor       | Merville-Franceville  |
| WEBEN-BUTAVAND  | Ariane        | Ouistreham            |